

**PV n° 4 COMITE DIRECTEUR**

**Réunion du 10.10.2022**

---

Élus présents : Marie-Carmen Vieira, Thierry Placette, , Carole Malosse, Gaëlle Ratahiry, Emmanuel Juchereau.

Auriane Oliveira, Jonathan Perot, Béatrice Perrier ( en distanciel)

Excusés : Bertand Gaillat, , Arthur Devrot.

Assistent : Laurent Greuil, Audrey Gustin

---

1. Retour sur la réunion avec la ligue concernant l'organisation des Volleyades :  
La ligue va proposer un RPE de principe pour les volleyades dans lequel la 24<sup>ème</sup> équipe qualifiée d'office serait le CD organisateur, si le Cd organisateur ne la prend pas c'est la ligue organisatrice qui la récupérerait. François de Tschudy est en train de finaliser la formule sportive avant de la soumettre à la Fédération.  
La mise à disposition des techniciens régionaux a fait débat, le comité départemental a maintenu son désaccord sur ce point : à savoir que certains comités disposeront des techniciens régionaux lors des volleyades, le cd 38 ne trouve pas cela équitable.  
Problème de mise à disposition des gymnases sur le Campus en raison du pont de pentecôte.  
la ligue doit régler ce point.
2. La formation à l'arbitrage et aux marqueurs incombe désormais au CD et devient la priorité sur le projet de l'année. Le CD est toujours en attente du nouveau protocole de formation arbitrage que doit communiquer la ligue. Arthur Devrot président de la commission CD arbitrage sera présent à la réunion CRA. Les clubs sont demandeurs de validation de ces formations et attendent que le CD les mettent en place.  
Jean Marc Herrera arbitre fédéral interviendra à l'Université pour valider ces formations auprès des étudiants.
3. Mode de fonctionnement de la prise de licence au GSD, nécessité de couvrir les bénévoles et les encadrants du Comité qui le souhaitent et qui n'ont pas de licence dans un autre club. Le Comité prendra en charge leur adhésion.

4. Discussion sur les priorités du Comité concernant les catégories d'âges à accompagner. Laurent questionne le comité sur cette question, faut-il prendre en compte les demandes des clubs et leur point de vue ? Faut-il faire un point par catégorie sur l'offre de la sportive, des stages et des différents championnats ? Quelle offre de stages de Beach volley ball peut proposer le CD ?
- Après discussion les 2 catégories phares restent les M12 F et M13 G, voire les M11.

La secrétaire  
Marika Vieira

**✉ Comité de l'Isère de volley ball – Maison des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cedex**  
**☎ 04.76.43.40.28 - email : cd38.volley@gmail.com**